

(Auvergne- Nord -Cameroun- Développement)

Vendredi 8 mars 2019 à 18h30- Salle Galipote - Beaumont (63)

Les adhérents de l'association AUNOCADEV sont accueillis dans la salle Galipote mise à disposition par la Mairie de Beaumont dès 18h et quelques uns régularisent leur cotisation annuelle ou apportent des dons pour l'association.

30 personnes sont présentes.

La Présidente, Brigitte Roelens, les remercie de leur présence et présente l'ordre du jour.

Un hommage, particulièrement émouvant, est apporté à Olivier Debatisse, trésorier de l'association pendant de nombreuses années et décédé le 25 avril 2018.

Elle rappelle le travail et l'engagement d'Olivier dans les causes humanitaires qui ont jalonné sa vie et combien sa bienveillance, son dévouement et son implication étaient importants. Ingénieur hydro-géologue, et ayant participé à des missions au Cameroun, son professionnalisme sur le terrain était apprécié. Il avait aussi défendu auprès du Conseil Départemental un dossier qui avait abouti à une subvention de 30.000 euros sur 3 ans et permis des travaux et des équipements conséquents dans les établissements soutenus.

Ceux qui l'ont connu gardent un souvenir ému de son courage et de sa disponibilité toujours positive.

Ce 8 mars est aussi la Journée de la Femme.

B. Roelens rappelle qu'une camerounaise Aïssa Doumara Ngatansou, originaire de Maroua, s'est vue remettre par le Chef de l'Etat le prix Simone Veil, pour son engagement au service des femmes victimes de violences dans son pays (mariages forcés, exactions de Boko Haram, viols).

L'ordre du jour est :

- Bilan des actions au Cameroun
- Bilan des actions en France
- Bilan financier
- Renouvellement au C.A.
- Et demain ? questions diverses.

1 .Bilan des actions au Nord-Cameroun :

Le rapport d'Abanaï évoque les difficultés de vie liées à la sécheresse et l'insécurité. Les récoltes de mil sont très insuffisantes. Les populations ont eu à réagir suite aux attaques de malfrats s'en prenant à un prêtre blanc de Manguirdla, près de Douroum. Il y a eu 3 morts et une douzaine de blessés.

L'action au Nord-Cameroun s'est recentrée sur le parrainage et la scolarisation des filles.

La remise des arbustes aux écolières s'est effectuée en juillet 2018 et les primes d'écolage ont été distribuées récemment.

Chez les filleules, les résultats sont les suivants :

2

- 4 réussites au B.E.P.C. sur 15 élèves présentées
- Pas d'élève reçue au C.A.P. section commerciale sur les 3 candidates
- Pour le probatoire, 2 sur 7 en enseignement général l'ont eu, et 2 sur 3 en enseignement technique
- Aucune réussite au baccalauréat
- Il y a eu 3 démissions chez les filleules

On constate que les résultats s'avèrent insuffisants et qu'il y a un gros barrage après la 3^{ème}. Abanaï insiste sur le fait que le secteur est en famine et que beaucoup de filleules n'ont pas assez à manger. Le niveau des professeurs est aussi souvent insuffisant et l'absentéisme est élevé.

B.Roelens rappelle que les filleules sont tenues de fournir leurs bulletins scolaires et que les courriers sont toujours rares auprès des parrains et marraines.

Les étudiantes soutenues par AUNOCADEV sont au nombre de 9. Une photo prise avec Abanaï est projetée. Elles reçoivent une bourse annuelle de 100 à 150 euros permettant de payer leur inscription et du petit matériel. Elles souhaitent le renouvellement de cette aide.

Elles ont préparé une rencontre avec les collégiennes. Une réunion avec les encadrants de l'Ecol Kemey a eu lieu en décembre 2018.

Elles aimeraient avoir une machine à coudre pour gagner un peu d'argent et payer une partie des études.

B. Roelens a des contacts réguliers avec les étudiantes par téléphone mais surtout par les réseaux sociaux.

On constate que les cursus des études supérieures sont parfois en « zig zag », mais il semblerait que le choix des études n'est pas toujours la première finalité, le but est de passer des concours et devenir fonctionnaire. Les filles restent minoritaires chez les étudiants.

Une enquête auprès du C.E.T.I.C. de Ouazzang a été menée conjointement par Claude Juge et Abanaï et adressée aux responsables du C.E.T.I.C.

Un grand manque dans différents équipements apparaît, notamment en section couture où nous avons 20 filleules.

Les filles sont plutôt nombreuses en section couture et secrétariat-gestion. Dans les 2 autres sections : menuiserie et maçonnerie, il n'y a que des garçons.

2. Bilan des actions en France :

Suite à cette enquête, une grande collecte de matériel a été lancée à Beaumont et Clermont-Ferrand . L'information est passée par voie de presse, internet, affichage, et de vive voix au Forum des associations de Beaumont ou dans divers entourages.

De septembre à décembre 2018, nous avons pu rassembler 4 machines à coudre mécaniques, 9 machines électriques, des fers à repasser, de la mercerie et du petit matériel de couture, des sacs. A cela, se sont ajoutés 3 ordinateurs.

L'ensemble représentait 4 m3 et a été expédié en partenariat avec l'association des Camerounais de Clermont-Ferrand. Le container est parti de Clermont-Ferrand le 25 janvier 2019 vers Marseille. Il doit arriver à Douala le 10 mars, être libéré de la douane le 25 mars puis acheminé à destination.

Entre 2017 et 2018, les dons des particuliers sont passés de 5222 euros à 5978 euros, les adhésions de 840 euros à 570 euros et le parrainage de 8200 euros à 7000 euros.

Le site internet AUNOCADEV, a été créé par Claude Juge et tenu durant toutes ces dernières années avec une extrême compétence et un investissement permanent. Le site s'est fait connaître jusqu'aux Etats-Unis ! Martin Storme veut bien reprendre le flambeau. Qu'ils soient l'un et l'autre grandement remerciés pour ce travail très spécifique. Le site a changé de look récemment.

Un album du Cameroun :

Mary Oliviero rappelle que notre association a été soutenue pendant plusieurs années (de 2011 - 2012 à 2016-2017) par des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du Collège Ampère à Lyon grâce à la sensibilisation de leur professeur Madame Odile Gasquet. Ces élèves ont réalisé des petits travaux rémunérés et ont pu payer la scolarité de collégiennes camerounaises. Chaque année, un classeur contenant des lettres, des dessins partait de leur part au Cameroun.

Cette année, les 5 élèves parrainées ont fait parvenir des dessins, des lettres racontant leurs conditions de vie et d'études. Ces messages ont été regroupés et mis en forme et un classeur sera remis aux responsables du Centre de documentation du Collège Ampère le 8 avril 2019.

Les filleules sont : une en 5^{ème}, 3 en troisième, une en 1^{ère}.

Les personnes présentes sont invitées à consulter ce classeur à l'issue de l'A.G.

3. Bilan financier :

Alain Fontaine nous informe que Les comptes de résultats 2018 pour AUNOCADEV font apparaître une augmentation des charges.

Les recettes se sont élevées à 14 .834,95 euros, les dépenses à 11.836,99 euros, le solde de l'exercice 2018 est de 2997,96 euros . La trésorerie au 31/ 12 / 2018 est de 18.211,78 euros.

Les dépenses 2018 de l'Ecol' Kemey se sont élevées à 9666 euros. Elles comprennent le salaire d'Abanaï, les indemnités des animatrices et de Martin Embledaya, l'entretien et l'assurance de la moto, la location du bureau d'Abanaï et les frais de téléphone ou d'internet, les achats d'arbres et de graines remis aux écolières. En ce qui concerne la scolarité, les frais représentent le paiement de inscriptions au lycée, aux examens, les fournitures scolaires, les uniformes, les inscriptions des étudiante en université. Les dépenses sont inférieures à celles de l'an dernier à la même date car le primes d'écolage versées aux écolières des 20 écoles primaires ne sont pas comprises, puisque cette année, elles n'ont été versées qu'au mois de mars : le montant sera donc intégré dans le bilan financier de 2019.

Les prévisions de dépenses pour 2019 s'élèvent à 13 147 euros, le gros poste de dépenses restant le parrainage.

L'approbation du rapport d'activités et des comptes pour 2018 est faite à main levée et à l'unanimité.

Renouvellement du C.A :

4 membres sont sortants et se représentent : Mary Oliviero, Jocelyne Brondel, Michel Le Goff, Bernard Laquet.

L'élection se fait à main levée et à l'unanimité.

4. Et demain ?

- La Présidente dit avoir trouvé sur internet un document intéressant concernant le plan de développement de la commune de Méri. Sur 86834 habitants, 49 410 ont moins de 18 ans. Il y a 70 écoles primaires. 61% seulement des enfants sont scolarisés et la proportion des filles représente 45 % des effectifs, ce qui est encourageant et montre une progression depuis 15 ans, surtout en primaire.

- Nous sommes à un moment de l'évolution de notre association où il faut se poser la question du mode de poursuite de l'action. En effet, depuis le début, nous collaborons, Ekol Kemey au Cameroun et Aunocadev en France, par le biais d'une convention que nous resignons tous les 3 ans : nous sommes au terme de notre convention et devons nous reposer la question d'une nouvelle convention :

Compte tenu de divers éléments :

- Nous ne pouvons toujours pas nous rendre sur place et cela pour encore plusieurs années il est donc difficile d'évaluer la situation locale et les besoins. Il est difficile de lancer de nouvelles actions et de collaborer avec d'autres associations sans pouvoir se rencontrer et bâtir les projets ensemble- Nous avons trouvé sur internet une possibilité intéressante de se procurer gratuitement des arbustes par l'intermédiaire d'une O.N.G. mais nous n'avons pas réussi à organiser un groupe de travail avec Ekol Kemey, dont les membres ne se sont pas renouvelés depuis 2012.

- Il y a une diminution des engagements de parrainage en 2018-2019 : en 2017/2018, 82 parrains et marraines ont renouvelé leur engagement pour 100 filleules

- Les membres du CA sont en nombre diminuant, le renouvellement ne se fait pas, malgré le fort investissement de tous, la tâche est parfois lourde

Nous avons évoqué certaines modifications à partir de septembre :

- La convention AUNOCADEV- ECOL'KEMEY se terminant en juin 2019. Le réengagement ne peut se faire pour plus d'une année

- Nous ne prendrons pas de nouvelle filleule en sixième à la rentrée 2019-2020, mais continuerons à parrainer les filleules actuelles et à prendre en charge les écolières par le biais des primes d'écolage.

- Un groupe de travail va se constituer pour réfléchir à l'avenir de notre association et nous vous tiendrons au courant avant la fin de l'année 2019

5. Questions et interrogations diverses :

- un participant demande quels sont les critères de sélection pour l'écolage en primaire, les filles brillantes et les filles nécessiteuses reçoivent la prime d'écolage de 4 euros / an, en lycée, des barèmes sont établis en fonction de l'âge, des résultats scolaires et de la situation de la famille, critères qui avaient été établis lors de nos dernières missions.

- Certains résultats scolaires ne sont pas bons. Il peut y avoir du laisser- aller mais les conditions ne sont pas toujours des plus favorables. Le niveau de l'enseignement est aussi posé.

- Compte-tenu des difficultés à avoir toutes les informations demandées à Ahanai , quelles sont les actions à pérenniser ? Faut-il se contenter de verser les primes d'écolage et en rester là

- Gilbert Serpin nous parle du fonctionnement d' » Ophtalmo sans frontières » qui intervient en Afrique. Cette association a un salarié, d'origine française, qui gère efficacement les problèmes sur place. Nous ne pouvons envisager une telle solution.

La Présidente remercie l'assistance et propose qu'une prochaine assemblée se réunisse dans l'année. Elle nous invite à partager le pot de l'amitié.

La secrétaire : Jocelyne Brondel